



LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES ET CANTONALES

Vous avez décidé d'être candidat(e) à un mandat électoral, donc vous voulez vous impliquer dans la vie sociale de votre commune et de votre région. Nous avons la chance d'avoir dans la région une plage familiale, préservée de l'urbanisation, relativement facile d'accès et sans trop d'installations commerciales payantes : la plage du Petit au Grand Travers, entre Carnon et la Grande-Motte. Cette plage attire aussi de nombreux touristes dans la région.

Savez-vous que cette plage familiale et touristique va disparaître par la volonté de nos élus, en particulier du Conseil Général de l'Hérault ?

Bien sûr, cette plage ne va pas disparaître au sens géologique du terme. Mais elle va disparaître d'un point de vue SOCIAL pour tous ceux qui avaient coutume d'en profiter, dont très certainement de nombreux habitants de votre commune. En effet, un projet commencé il y a deux ans, refusé par la majorité des habitants fréquentant cette plage, va être mis en oeuvre cette année. Sous prétexte de porter remède à l'érosion du littoral et protéger les dunes, **ce projet vise à limiter l'accès à la plage** en supprimant la moitié des stationnements le long de la route départementale RD 59 et, dans une phase ultérieure, à supprimer toute circulation automobile sur cette route.

En réalité une telle mesure, si elle était finalement réalisée, ne permettrait en aucune façon d'éviter l'érosion de cette partie du littoral. Comme l'indique une étude préalable l'érosion est due aux courants marins et à la création de digues à Port Camargue et Carnon digues qui retiennent le sable qui autrefois rechargeait naturellement cette plage. Seul le rechargement artificiel de la plage, actuellement en cours, peut endiguer cette érosion. Interdire à terme l'accès de la plage aux personnes n'habitant pas à proximité directe de la plage, donc venant en voiture, ne permettrait pas non plus une meilleure protection des dunes. Tous ceux qui ont l'habitude de fréquenter cette plage, c'est à dire essentiellement une population familiale avec de jeunes enfants et des personnes modestes n'ayant pas de piscine chez eux, savent pertinemment que le piétinement des dunes (et les actes d'incivisme se produisent essentiellement après le coucher du soleil. Ils ne sont pas le fait de ceux qui viennent se baigner dans la journée) n'est pas de leur fait.

Il est évident que la réalisation de ce projet, pensé par des décideurs qui ne fréquentent jamais cette plage, n'empêchera aucunement la dégradation des dunes et l'érosion de la plage. **Il se résumera simplement à une interdiction de fait de l'usage de la plage pour les familles et pour tous ceux qui ne sont pas aptes à se déplacer sur de longues distances autrement qu'en voiture.** Cette plage devenue difficile d'accès perdra son caractère familial, comme les plages de l'Espiguette et Maguelonne qui furent en leur temps des plages familiales avant que des entraves soient mises à leur libre accès. Elle perdra aussi son attrait pour les touristes qui désertent la région pour aller planter ailleurs leurs parasols.

Nous aimerions donc avoir votre opinion sur ce projet, pour pouvoir en informer vos électeurs par le biais des milliers de personnes ayant participé à notre action contre ce projet.

**Êtes-vous POUR ou CONTRE
la DISPARITION DE LA PLAGE FAMILIALE DU PETIT-TRAVERS / GRAND-TRAVERS?**

En cette période de débat public, nous apprécierions de connaître votre position et vous remercions d'une réponse rapide dont nous nous ferons l'écho.

Sauvons La Plage Libre !

Association Loi 1901 N° 0343034869

7 rue du Collège 34000 Montpellier

Tel: 04 67 60 76 31 / 06 77 66 76 25

<http://sauvonslaplagelibre.free.fr>